

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

CONFIDENTIAL

TEX.SB/167

16 November 1976

Textiles Surveillance Body

Organe de surveillance des textiles

ARRANGEMENT REGARDING INTERNATIONAL TRADE IN TEXTILES

Notification under Article 3

Note by the Chairman

Attached is a copy of the letter received from India in terms of Article 3:5(ii) relating to the unilateral restrictions imposed by Sweden on imports of certain textile items from India.

Also attached is a copy of the relevant information received by me from Sweden on 13 February 1976, in accordance with Article 3:3, concerning the request for consultations. A copy of the letter of 30 September 1976 which was received from Sweden and circulated to members during the meeting from 4-6 October is also attached.

ARRANGEMENT CONCERNANT LE COMMERCE INTERNATIONAL DES TEXTILES

Notification conformément à l'article 3

Note du Président

On trouvera ci-joint copie de la lettre que l'Inde a fait parvenir à l'OST conformément à l'article 3, paragraphe 5 ii), au sujet des restrictions unilatérales que la Suède applique à l'importation de certains articles textiles en provenance de l'Inde.

On trouvera également ci-joint copie des renseignements pertinents que la Suède m'a communiqués le 13 février 1976 à l'appui de la demande de consultation, conformément à l'article 3, paragraphe 3. Une copie de la lettre du 30 septembre 1976 que j'ai reçue de la Suède et qui a été distribuée aux membres lors de la réunion du 4 au 6 octobre est aussi annexée à la présente note.